

Aflammit ASN

Agent ignifuge pour l'utilisation dans l'eau

Aflammit ASN est un agent ignifuge à base de composés d'ammonium et phosphore qui sert à la finition ignifuge de tous les tissus et mailles de fibres cellulosiques, de laine et de mélanges des deux.

Aflammit ASN n'est pas approprié pour les textiles d'acétate et de fibres synthétiques.

Selon la certification **P-BWU03-I-16.5.148** approuvée par l'Institut allemand **Forschungs- und Materialprüfungsanstalt für das Bauwesen à Stuttgart (FMPA)**, **Aflammit ASN** est approprié pour le finissage ignifuge conformément à **DIN 4102, classe B 1** des tissus de fibres cellulosiques comme le coton, le lin et la viscose (à l'exception de jute). Il faut strictement observer les résolutions de cette certification.

Aflammit ASN n'est pas résistant à l'eau, au lavage ou nettoyage à sec. A cause de ses propriétés hydrophiles, **Aflammit ASN** ne peut pas être combiné avec des imperméabilisants.

Emploi:

Ajouter **Aflammit ASN** au bain et traiter à température ambiante. En cas de textiles difficiles à humecter ou de textiles denses, chauffer le bain à 40 °C au maximum. L'addition d'un mouillant ne favorise pas la pénétration du **Aflammit ASN** dans le textile.

Prévoir au minimum 10 minutes pour le bain de traitement. Le traitement peut s'effectuer dans une laveuse-essoreuse ou par immersion. En cas d'ignifugation par immersion, la perte du bain doit être compensée étant donné que le produit ne s'applique pas substantivement sur les textiles. En essorage après le traitement, il faut en tout cas conserver une humidité résiduelle de 60 % à 70 % afin d'éviter des inégalités pendant le séchage.

Sécher dans le séchoir jusqu'à la température de 100 °C ou en pleine air.

Repasser jusqu'à la température maximale de 150 °C.

Dosage recommandé:

Pour des textiles secs à ignifuger

250 - 400 ml par litre de bain

Pour des textiles humides à ignifuger
(humidité résiduelle 50 - 60 %)

350 - 450 ml par litre de bain

La couche sèche du **Aflammit ASN** doit être **165 g / kg au minimum** afin d'être conforme à la norme de **DIN 4102, classe B 1** et à ce qu'il est exigé par ledit Institut allemand FMPA..

L'accroissement du poids sec doit être 16,5% au minimum.

Les données de cette fiche technique s'entendent à titre informatif, sans engagement. Pour plus de détails, voir la fiche de données de sécurité.

Remarques:

Traiter des textiles blanchis avec le **Aflammit ASN** uniquement après avoir bien neutraliser le chlore résiduel dans les textiles et jusqu'à ce que celles-ci sont tout à fait libres de chlore.

Des textiles de décoration ignifugés peuvent perdre leur protection ignifuge par l'accumulation de la poussière. Il est donc nécessaire de les laver périodiquement et de restaurer le finissage ignifuge avec **Aflammit ASN** (selon nos expériences après deux ans au maximum).

Les textiles ignifugés avec **Aflammit ASN** ne sont pas appropriés pour l'utilisation permanente dans les conditions où il y a de très hautes températures, étant donné que le composant d'ammonium se décompose lentement et l'acide libéré peut porter préjudice à la fibre.

Le risque de corrosion des métaux est minime dans l'emploi du **Aflammit ASN**, néanmoins il est recommandé de bien nettoyer la machine à laver après chaque ignifugation.

Conditions de magasinage: Stocker dans un endroit froid et sec.
Protéger du soleil direct.

Magasinage maximal: 18 mois